



CAMPUS Marne la Vallée

GMJ
PHOENIX

Certifié par l'état

CAMPUS Marne la Vallée

Parcours de formation certifiant GESTION DE LA DÉCLARATION EN DOUANE

Ce parcours de formation « Gestion des déclarations en douane » concourt au renforcement et à l'acquisition des compétences nécessaires à l'établissement des opérations administratives douanières permettant la circulation internationale des marchandises (transit, import/export) selon la réglementation douanière en vigueur.

Cette certification vise également la professionnalisation et la reconnaissance des aptitudes professionnelles des personnels en charge de la gestion des procédures douanières.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Yves Couture
ycouture@gmjphoenix.com
01.61.44.14.20

DURÉE DE LA FORMATION : 9 jours

TARIF : 4900 € HT / Personne
Ce parcours de formation est éligible au CPF

DATE ET LIEU :

Du 19 au 23 juin 2023 et
du 26 au 29 juin 2023 à Emerainville (77)

PRÉREQUIS :

- Être amené à réaliser des déclarations en douane dans son poste
- Avoir une expérience sur des démarches administratives relatives à la douane ou avoir suivi la formation de base « gestion de la déclaration en douane »
- Avoir un projet professionnel en lien avec la certification visée.

PUBLIC



Aide-déclarants en douane, déclarants en douane (débutant ou venant de prendre ce poste), responsables ou collaborateurs des services export, import, ADV export, logistique, transports internationaux, représentants en douane.

OBJECTIFS



Les professionnels certifiés à cette compétence peuvent se prévaloir d'être en capacité de :

- Evaluer les implications de l'incoterm choisi
- Définir l'espèce tarifaire de la marchandise
- Déterminer l'origine d'un produit
- Déterminer la valeur en douane
- Sélectionner le régime douanier le plus adapté
- Remplir tous les champs d'une déclaration en douane.

PEDAGOGIE



Ce parcours de formation est découpé en plusieurs modules de 1 à 2 jours. Il est basé sur une pédagogie active, tournée vers la pratique professionnelle des stagiaires à l'aide d'exemples concrets. Les formateurs sont des femmes et des hommes de « terrain » qui ont une connaissance pratique des sujets traités.

Les « PLUS » de cette formation



- Cycle complet permettant de s'appropriier les connaissances nécessaires à la réalisation d'une déclaration en douane.
- Contrôle continu des acquis tout au long du parcours par QCM
- Examen final d'une heure sous forme de cas pratique
- Possibilité de rattrapage en cas d'échec
- Certification reconnue par l'Etat
- Possibilité de financement par les OPCO et le CPF



CAMPUS Marne la Vallée

GMJ
PHOENIX

Certifié par l'état

CAMPUS Marne la Vallée

Parcours de formation certifiant **GESTION DE LA DÉCLARATION EN DOUANE**



PROGRAMME

Module 1 - (2 jours)

Douane : notions de base

Les missions de la douane
Evolution de la réglementation douanière
La déclaration en douane
L'espèce tarifaire L'origine douanière La valeur en douane
Les documents d'accompagnement obligatoires

Module 2 - (1 jour)

Les incoterms® 2020

Rappel des principes fondamentaux
Introduction à la version incoterms® 2020 et comparaison des règles 2010 et 2020
Analyse détaillée des nouvelles règles incoterms® 2020

Module 3 - (1 jour)

Savoir déterminer l'espèce en douane

Les bases juridiques au niveau mondial, communautaire (EMD et NC8 nomenclature combinée à 8 chiffres)
Le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)
Le tarif intérieur commun (TARIC)
Les outils de recherche (notes explicatives du SH et de la NC)
Le renseignement tarifaire contraignant

Module 4 - (1 jour)

Définir l'origine douanière

Les bases juridiques de l'origine en douane
Les différentes étapes pour déterminer l'origine d'un produit
L'origine non préférentielle
L'origine préférentielle
Les certificats de circulation et justificatifs de l'origine
Les déclarations origine sur facture
Le renseignement contraignant sur l'origine : R.C.O.

Module 5 - (1 jour)

Savoir calculer la valeur en douane

Les bases juridiques
La valeur transactionnelle
Les méthodes de substitution
Le formulaire « DV1 »
Le R.P.V. : « Règlement Particulier sur la Valeur »
Le droit de douane, TVA import, taxes parafiscales

Module 6 - (1 jour)

Connaître et utiliser les différents régimes particuliers douaniers

Les régimes à l'importation : La MLP, la MAC, l'AT, le PA...
Les régimes à l'exportation : l'ED, l'ET, le PP
Les entrepôts nationaux

Module 7 - (2 jours)

Le déclarant en douane et le dédouanement

Les obligations déclaratives
La présentation du Document Administratif Unique (« D.A.U »)
Les codes additionnels CANA et CACO
Les procédures simplifiées
Les outils informatiques DELTA C, DELTA D, DELTA X, DELTA G...

Évaluation :

Cas pratique sur la réalisation d'une déclaration en douane (1 heure)

Il est demandé au/à la candidat(e) d'établir une déclaration en douane en procédant à toutes les étapes à partir des informations sur la/les marchandises lui étant fournies.

Enfin, le/la candidat(e) présentera à l'oral sa déclaration et il/elle sera interrogé(e) par le jury sur la réglementation douanière et les procédures de gestion des déclarations.